



POLICE LAVAUX

2021

Rapport de gestion / Préavis n° 02/2022

1 Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1. Préavis n° 02/2022 du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux	4
1.2. Éditorial de Monsieur Jean-Paul Demierre, Président du Comité de direction jusqu'au 31 décembre 2021	5
1.3. Éditorial de Monsieur Raphaël Cavin, Commandant de police	6
2. Structure de l'Association Police Lavaux – Législature 2016-2021	8
2.1. Conseil intercommunal jusqu'au 30 juin 2021	8
2.1.1. Composition	8
2.1.2. Séances annuelles	8
2.2. Comité de direction jusqu'au 30 juin 2021	8
2.2.1. Composition	8
2.2.2. Résumé des discussions et décisions	9
3. Structure de l'Association Police Lavaux – Législature 2021-2026	10
3.1. Prestations de serment des autorités municipales du territoire de Police Lavaux	10
3.2. Mise en place et assermentation du Conseil intercommunal et du Comité de direction...	11
3.3. Conseil intercommunal dès le 1 ^{er} juillet 2021	12
3.3.1. Composition	12
3.3.2. Séances annuelles	12
3.4. Comité de direction dès le 1 ^{er} juillet 2021	12
3.4.1. Composition	12
3.4.2. Résumé des discussions et décisions	13
3.4.3. Séances de direction	14
3.5. Organigramme de l'Association Police Lavaux.....	15
3.6. Infrastructures de Police Lavaux	16
4. Ressources humaines.....	17
4.1. Effectif du personnel	17
4.2. Mouvements du personnel	17
4.3. Formation.....	18
4.4. Promotions – jubilaires - assermentations	19
5. Division Sécurité Publique	20
6. Statistiques opérationnelles.....	29
7. Division Police administrative	31
7.1. Police du commerce.....	31
7.2. Office du stationnement	33
7.3. Bureau du radar	34

7.4. Commission de police	36
8. Division Services généraux	39
8.1. Réception	39
8.2. Chancellerie	40
8.3. Intendance	40
8.4. Service technique et d'entretien.....	40
9. Événements particuliers	40
10. Statistiques générales.....	43

1. Introduction

1.1. Préavis n° 02/2022 du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;

du Règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;

du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 août 2016 (art. 86) ;

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion durant l'exercice 2021.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2021,
Vu le rapport de la Commission de gestion,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2021 et d'en donner décharge au Comité de direction.

Approuvé en séance du CODIR du 10 mars 2022

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire



1.2. Éditorial de Monsieur Jean-Paul Demierre, Président du Comité de direction jusqu'au 31 décembre 2021

BILAN 2021

La qualité de vie au sein de notre région n'est plus à démontrer. Cette qualité de vie découle, entre autres, des moyens mis à la disposition des services de sécurité.

Il y a quelques années, un examen approfondi des coûts de notre association de police intercommunale a été effectué. Cette analyse a démontré que les dépenses relatives à la police de proximité étaient peu élevées compte tenu des prestations fournies.

En 2021, les conditions sociales et salariales des collaborateurs ont en outre été améliorées. Immédiatement, nous avons constaté une nette progression de l'efficacité et de la qualité des prestations fournies, sans pour autant que cela menace les finances des six communes partenaires.

Le comité tient une fois de plus à remercier le personnel ainsi que la direction pour leur engagement durant l'année 2021.

Un comité de direction à l'écoute et réactif, ainsi qu'un commandant présent sur tous les fronts, aussi bien régional que cantonal, sont des ingrédients qui ont également dynamisé l'association. L'excellent millésime 2021 confirme par ailleurs que l'APOL continue d'évoluer. Par exemple, le sujet d'une collaboration avec la Police Est lausannoise (PEL) a déjà été abordé et continuera d'être examiné durant l'année 2022.

En outre, la nomination d'un délégué aux affaires viticoles et touristiques a renforcé le statut de police de proximité. Cette mesure n'a pas manqué d'interpeller. Cependant le travail de ce référent – ambassadeur auprès des acteurs de Lavaux – ainsi que les résultats obtenus depuis une année ont démontré la pertinence de ce poste. Une table ronde avec les vignerons de la région a également contribué à renforcer ce service de proximité.

Pour ma part, au comité depuis 2016, c'est avec un grand plaisir que je remets les clés de la présidence à mon collègue et ami, le Municipal de Lutry Patrick Sutter. Je lui souhaite autant de plaisir que j'en ai eu dans l'exercice cette fonction. Enfin, je remercie chaleureusement les membres du Comité de direction et du conseil intercommunal pour leur travail et leur écoute ces dernières années.

Excellente lecture !

Jean-Paul Demierre
Président du Comité de direction



1.3. Éditorial de Monsieur Raphaël Cavin, Commandant de police

Ce n'est pas le doute qui rend fou, c'est la certitude : Nietzsche

L'exercice de rédaction que représente l'éditorial du rapport de gestion est toujours propice à l'autocritique, aux questionnements réflexifs, en bref, aux affres du doute. Qu'avons-nous fait cette année ? Ai-je été à la hauteur ?

A l'image de l'année précédente, notre quotidien aura été rythmé par la pandémie COVID 19 et sa succession de variants, avec toutefois une différence significative par rapport à 2020, soit la reprise d'une activité policière soutenue. De plus, les quarantaines et les cas de contamination ont éprouvé la santé de certains et ont influencé notre fonctionnement interne tout au long de l'année.

A nouveau, le plan ORCA (organisation en cas de catastrophes) aura régi le fonctionnement de l'organisation policière vaudoise (OPV). Grâce au profond engagement de nos collaboratrices et collaborateurs et aux synergies opérationnelles avec nos partenaires sécuritaires (par ex. : projet CoRe avec la Police cantonale vaudoise, assistance mutuelle avec la Police Est Lausannois), nous aurons pu maintenir des prestations régionales de qualité au bénéfice de notre population et de nos autorités politiques.



En outre, malgré les aléas de la pandémie et grâce au travail de toutes et tous, notre corps de police aura vu nombre d'optimisations, tant en matière d'équipement que de prestations sociales. En sus d'un déficit chronique de personnel policier dans le canton de Vaud, la pandémie aura permis de révéler la notion centrale de « Servir » de notre devise et de l'impératif de conserver notre personnel policier, notamment au travers d'une rémunération compétitive. En effet, à la suite d'une revalorisation significative de l'inconvénient de service, notre métier de policier se sera vu reconnaître dans ses spécificités et ses difficultés, donnant ainsi à la direction du corps un outil supplémentaire pour conserver ses talents et maintenir un service public de qualité. Toutefois, la notion d'inconvénients sous-tend une pénibilité accrue, un engagement en dessus de la norme et un sens du devoir particulièrement développé. Les policières et les policiers doivent se le rappeler et s'en montrer dignes.

Les champs de tension inhérents à la pandémie auront été permanents, oscillant entre intérêt individuel et intérêt collectif. Cette polarisation sur les mesures sanitaires a nui à la dynamique de groupe interne ainsi qu'au bien-vivre ensemble de manière générale. Ces deux années de pandémie et le stress induit auront mis en lumière une augmentation de vils comportements, de suspicions malsaines, de valorisation de l'individualisme et de dénonciations chicanières. A l'heure où j'écris ces lignes, la solidarité est particulièrement chahutée sur fond de renforcement des mesures sanitaires visant à lutter contre le variant Omicron. Certains, même au sein de la police, oublient qu'en se protégeant, ils protègent les autres. Cette omission fait ombre au second volet du diptyque de notre devise « Servir et Protéger » (se protéger les uns les autres).

En sus d'une forte présence préventive dans le terrain, l'année écoulée nous aura également permis de maintenir une importante visibilité tant sur les réseaux sociaux que physiquement, lors de manifestations ainsi que lors du marché dominical de Bourg-en-Lavaux et du marché de Noël de Lutry.

De proximité par essence, Police Lavaux aura mis en service ses deux premiers véhicules hybrides, répondant ainsi au triple objectif de modernisation de son parc véhicule, de réduction de son empreinte carbone et de respect du cadre budgétaire alloué.

Parmi encore bien d'autres réalisations, telles que l'introduction de capacités de visioconférence, d'améliorations de l'équipement personnel (gilet de transport, etc.) ou du renouvellement d'une partie de notre parc informatique, nous aurons pu organiser notre première table ronde avec les vigneron

des communes partenaires et ainsi leur présenter notre Délégué aux affaires viticoles et au tourisme (DAVT) entré en fonction au 1^{er} janvier 2021. Cette action partenariale s'inscrit dans la volonté de notre corps de police d'œuvrer main dans la main avec les différents acteurs économiques, sociaux ou artistiques de notre région. Pour le soussigné, il s'agit de la raison d'être d'une police régionale de proximité, d'un service de sécurité publique qui s'adapte continuellement pour délivrer des prestations sur mesure.

Après deux ans d'activité, sans orgueil et sans certitudes, j'estime, avec une once de fierté, avoir tenu mes engagements centraux pris lors de ma prise de fonction auprès de mon personnel et de mes patrons. Sans le soutien et la confiance accordés par mon Comité de direction (CODIR) ainsi que le travail de collaboratrices et collaborateurs motivés, tout cela aurait été vain. Le doute nous a fait avancer plus certainement que de stériles certitudes.

L'année 2021 aura également vu le renouvellement des autorités politiques dont deux membres du CODIR de l'Association ainsi que nombre de conseillers intercommunaux, dont un nouveau Président du Conseil. C'est donc avec des autorités exécutives et législatives partiellement renouvelées et une nouvelle dynamique que l'Association Police Lavaux (APOL) débute cette législature 2021-2026. Toutefois, la volonté commune affichée d'œuvrer ensemble à la sécurité publique de notre région, de contribuer à son rayonnement au-delà de notre territoire et de transcender les éventuelles querelles partisanes demeure inébranlable. La voie du juste milieu s'épanouit à l'ombre du doute.

Je ne peux clore le chapitre de l'année 2021 sans souligner le changement de présidence du CODIR au 1^{er} janvier 2022. En effet, le Président J.-P. DEMIERRE remettra sa présidence au Municipal P. SUTTER. Quand bien même le Municipal DEMIERRE demeurera au sein du CODIR en qualité de vice-président, c'est avec une réelle émotion que je verrai celui qui a supervisé mon recrutement, et avec lequel j'ai travaillé en si bonne intelligence, quitter sa fonction de Président. C'est avec une infinie reconnaissance et une profonde amitié que je prends congé de mon 1^{er} Président et tiens à souligner son grand engagement pour la région, pour Association Police Lavaux, pour le personnel du corps de police et, de manière plus large, pour le bien commun. Il a significativement contribué au développement de Police Lavaux, avec pragmatisme, justesse et bon sens. Si d'aucuns sont honorés par des grades ou des fonctions, le Président DEMIERRE aura indéniablement honoré la fonction de Président du CODIR.

Celui qui renonce à devenir meilleur cesse déjà d'être bon (source inconnue). C'est donc naturellement orienté vers l'avenir que Police Lavaux clôt l'année 2021. Même empreints de doutes, nous entendons sans cesse nous améliorer. Parmi bien d'autres projets, nous ambitionnons notamment de :

- Élaborer, diffuser et mettre en œuvre des axes stratégiques ambitieux pour la législature 2021-2026.
- Organiser des portes ouvertes pour les 10 ans de Police Lavaux pour célébrer notre corps de police, notre personnel et renforcer plus encore le lien avec la population.
- Renforcer plus encore notre ancrage régional par le développement de synergies avec les organes de sécurité partenaires et des partenariats avec la société civile et les autorités locales.
- Optimiser nos processus internes par la mise à jour de nos ordres de service, par l'élaboration d'une matrice des risques endogènes, au travers d'optimisation en matière de management ou encore par le développement de prestations numériques pour la population.
- Assurer une forte présence préventive et dissuasive en répondant avec efficacité aux diverses sollicitations sécuritaires.

Je termine mon propos en réitérant mes sincères remerciements à mon CODIR pour sa confiance, au personnel de Police Lavaux pour leur engagement ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires pour l'excellente collaboration. Ensemble, nous sommes une équipe qui gagne.

Lieutenant-colonel R. CAVIN

Le Commandant.



2. Structure de l'Association Police Lavaux – Législature 2016-2021

2.1. Conseil intercommunal jusqu'au 30 juin 2021

2.1.1. Composition

Lutry : 10 membres

Bonjour Pierre

Buche Thierry

Chappuis Charles

Clerc Charlotte

Desaules Catherine

Hofer Vincent

Ochs Daniel

Paschoud Olivier – Président

Paturel Jacques

Rappaz Mical

Bourg-en-Lavaux : 5 membres

Debraine Basile

Esseiva Nathalie

Gross Florence

Hug Emmanuel

Scafaro Pietro

Rivaz : 1 membre

Huser Natacha

Chexbres : 3 membres

Mertes Ursula

Stocco Sandra

Vurlod Martial

Saint-Saphorin : 1 membre

Jufer Hansruedi

Puidoux : 3 membres

Chappuis Gérald

Chevalley Matthieu

Cossy Marc-André

Secrétaire (hors conseil) :

Mathis Jeannette

2.1.2. Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'Association s'est réuni les :

29 avril 2021

Lors de dite séance, il a approuvé les préavis n° :

01/2021 Rapport des comptes 2020

02/2021 Rapport de gestion 2020

2.2. Comité de direction jusqu'au 30 juin 2021

2.2.1. Composition

Bourg-en-Lavaux : **Demierre Jean-Paul, Président**

Lutry : Duggan Kilian

Rivaz : Chappuis Christophe

Chexbres : Chevalley Jean-François

St-Saphorin : Contardo Mauro

Puidoux : Favre Jean-Paul

Secrétaire : Cavin Raphaël

2.2.2. Résumé des discussions et décisions

Le Comité de direction s'est réuni à 5 reprises durant la premier semestre 2021. Les membres du CODIR prennent également part à certaines représentations aux niveaux cantonal, régional ou communal.

Les principaux objets traités lors des séances du Comité de direction sont relatés ci-dessous :

28 janvier 2021

- Adoption du PV du 26 novembre 2020
- Médailles d'identification « Objets trouvés » à l'effigie de Police Lavaux
- Mention d'un policier
- Procès-verbaux des séances CDPV
- Véhicule de gendarmerie sur le secteur de Police Lavaux
- Rapport d'évaluation – Projet CoRe
- Rapport de collaboration PEL – APOL 2020
- Formation continue obligatoire 2020
- Recherche de locaux par la Police cantonale
- Processus de qualifications
- RH / Personnel – Arrivées – Départs – Licenciement
- Engagement du remplaçant du Commandant
- Locaux
- Finances
- Accès à WeDo pour les membres du CODIR
- Communications FaceBook

25 février 2021

- Adoption du PV du 28 janvier 2021
- Retour de la CCS du 15 février 2021
- Finances – comptes APOL 2020
- Académie de Savatan – Planification 2022
- Note au CODIR – Maladie d'un agent
- Véhicule de gendarmerie sur le secteur de Police Lavaux – Rapport
- Assermentation des autorités des associations intercommunales
- Note au CODIR – Rapport d'évaluation – Projet CoRe
- Recherche de locaux par la Police cantonale
- RH / Personnel – postes de policiers à repourvoir – Maladies et accidents
- Accès à WeDo pour les membres du CODIR
- Projet de communication
- Chemins vicinaux

17 mars 2021

- Adoption du PV du 25 février 2021
- Préavis n° 01-2021 – Comptes APOL 2020
- Préavis n° 02-2021 – Rapport de gestion 2020
- Assermentation des autorités des associations intercommunales
- Séance CoGest du mercredi 24 mars 2021
- RH / Personnel – État de situation du personnel
- Projet de communication

29 avril 2021

- Adoption du PV du 17 mars 2021
- Remplacement du scooter Piaggio MP3
- Remplacement de deux voitures Proximité & Prévention
- Équipement Prescom/centrale radio/Lot de maintenance
- Processus de recrutement Chef EM/Remplaçant du Commandant
- Inconvénients de service
- Assermentation des autorités des associations intercommunales
- RH / Personnel – État de situation du personnel
- Séance CODIR du 27 mai 2021 - annulation
- Tir Autorités – Police – annulation
- Rapport du vérificateur des comptes annuels 2020.

24 juin 2021

- Adoption du PV du 29 avril 2021
- Budget 2022
- Gestion des assurances Police Lavaux
- Désignation du Président et du Vice-président du CODIR – législature 2021-2026
- RH / Personnel – Etat de situation du personnel
- CCI – VD – réussite d'un collaborateur
- Validation d'engagement de deux collaborateurs
- Académie – rétrocession d'un montant de CHF 3'066.—
- Affaire en cours – convocation au Tribunal
- Coûts d'exploitation Polycom
- Remerciements adressés à Messieurs Jean-Paul Favre et Kilian Duggan

3. Structure de l'Association Police Lavaux – Législature 2021-2026

3.1. Prestations de serment des autorités municipales du territoire de Police Lavaux

Durant les mois de mai et juin, plusieurs collaborateurs de Police Lavaux ont participé à la mise en place des autorités législatives et exécutives des communes partenaires. Les mandats consistaient à assurer la protection des élus, à fonctionner en tant que gardes et porteurs de drapeaux, à gérer le stationnement et les circulations en périphérie des manifestations.



Commune de St-Saphorin, 25 mai 2021



Commune de Rivaz, 27 mai 2021



Commune de Bourg-en-Lavaux, 7 juin 2021



Commune de Puidoux, 10 juin 2021



Commune de Chexbres, 16 juin 2021



Commune de Lutry, 26 juin 2021

4.1. Mise en place et assermentation du Conseil intercommunal et du Comité de direction

Le 1^{er} juillet 2021, dans la Grande salle de Grandvaux, sous la présidence de Monsieur le Préfet Daniel Flotron, se sont déroulées la mise en place et l'assermentation du Conseil intercommunal et du Comité de direction de l'Association.



Mise en place et assermentation du Conseil intercommunal et du Comité de direction

3.2. Conseil intercommunal dès le 1^{er} juillet 2021

3.3.1. Composition

Lutry : 11 membres
Barbey Jean-Philippe
Buche Olivier
Burdet Magali
Chevalley Charles
De Rosa Serena
Hofer Vincent
Juan Paola
Kuonen Axel
Marguerat Elodie
Paturel Jacques
Rodieux Olivier

Bourg-en-Lavaux : 6 membres
Beguelin Laurent
Debraine Basile
Ellis Thomas
Gross Florence
Kazemi Yves
Lederrey François

Rivaz : 1 membre
Lahoda François

Chexbres : 3 membres
Mertes Ursula
Stocco Sandra
Vurlod Martial

Saint-Saphorin : 1 membre
Chevalley Bernard

Puidoux : 3 membres
Chevalley Matthieu
Cosy Marc-André – Président
Jossevel Sébastien

Secrétaire (hors conseil) :
Mathis Jeannette

3.3.2. Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'Association s'est réuni les :

16 septembre 2021
28 octobre 2021

Lors de dites séances, il a approuvé les préavis n° :

03/2022	Budget 2022
04/2022	Compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la législature 2021-2026
05/2022	Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la législature 2021-2026
06/2022	Rétributions du Comité de direction pour la législature 2021-2026.

3.3. Comité de direction dès le 1^{er} juillet 2021

3.4.1. Composition

Bourg-en-Lavaux : **Demierre Jean-Paul, Président jusqu'au 31.12.2021**
(reprise de la vice-présidence dès le 01.01.2022)



Lutry : **Sutter Patrick, Vice-Président jusqu'au 31.12.2021**
(reprise de la présidence dès le 01.01.2022)



Rivaz : Chappuis Christophe



Chexbres : Chevalley Jean-François



St-Saphorin : Contardo Mauro



Puidoux : Tettoni Serge



Secrétaire : Cavin Raphaël



3.4.2. Résumé des discussions et décisions

Le Comité de direction s'est réuni à 5 reprises durant le deuxième semestre 2021 en sus de diverses représentations aux niveaux cantonal, régional ou communal.

Les principaux objets traités lors des séances du Comité de direction sont relatés ci-dessous:

12 août 2021

- Adoption du PV du 24 juin 2021
- Désignation du Vice-président du Comité de direction
- Congé paternité en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021
- Mention d'un agent – Incompatibilité entre problèmes de santé et horaires
- Note à la CoGest
- Collaboration PEL-APOL
- Affaires pénales
- Réarticulation de la Division Sécurité Publique
- Etat du personnel
- Charge administrative des policiers
- Procurations et délégations de compétences
- Gestion des assurances
- Médailles « Objet trouvé »
- Sérigraphie des nouveaux véhicules de proximité

16 septembre 2021

- Adoption du PV du 12 août 2021
- Rapport de la CoGest – budget 2022
- Préavis 04/2021 – Compétences financières du CODIR
- Préavis 05/2021 – Autorisation générale de plaider
- Préavis 06/2021 – Rétributions du CODIR
- Confirmation d'engagement d'une policière
- Mention d'un agent – Incompatibilité entre problèmes de santé et horaires
- Règlementation des taxis
- Portes ouvertes pour le Conseil intercommunal
- Etat du personnel
- Annulation de l'apéritif des partenaires

28 octobre 2021

- Adoption du PV du 16 septembre 2021
- Informations sur la séance CDPV
- Note au CODIR 09/2021 – Propositions de promotions et jubilaires
- Sécurité informatique
- Cours FOCO 2022
- Agenda des séances CODIR-CI-CoGest 2022
- Etat du personnel
- Gestion des assurances
- Validation du nouveau formulaire de « Demande d'autorisation de manifestation »

25 novembre 2021

- Adoption du PV du 28 octobre 2021
- Retour sur séance CDPV
- Note au CODIR 10/2021 – Comparatif d'offres d'assurances LAA et LAA complémentaire
- Note au CODIR 11/2021 – Primes 2021 et progressions 2022
- Nomination du Chef de l'USP 4
- Heures supplémentaires
- Etat du personnel

16 décembre 2021

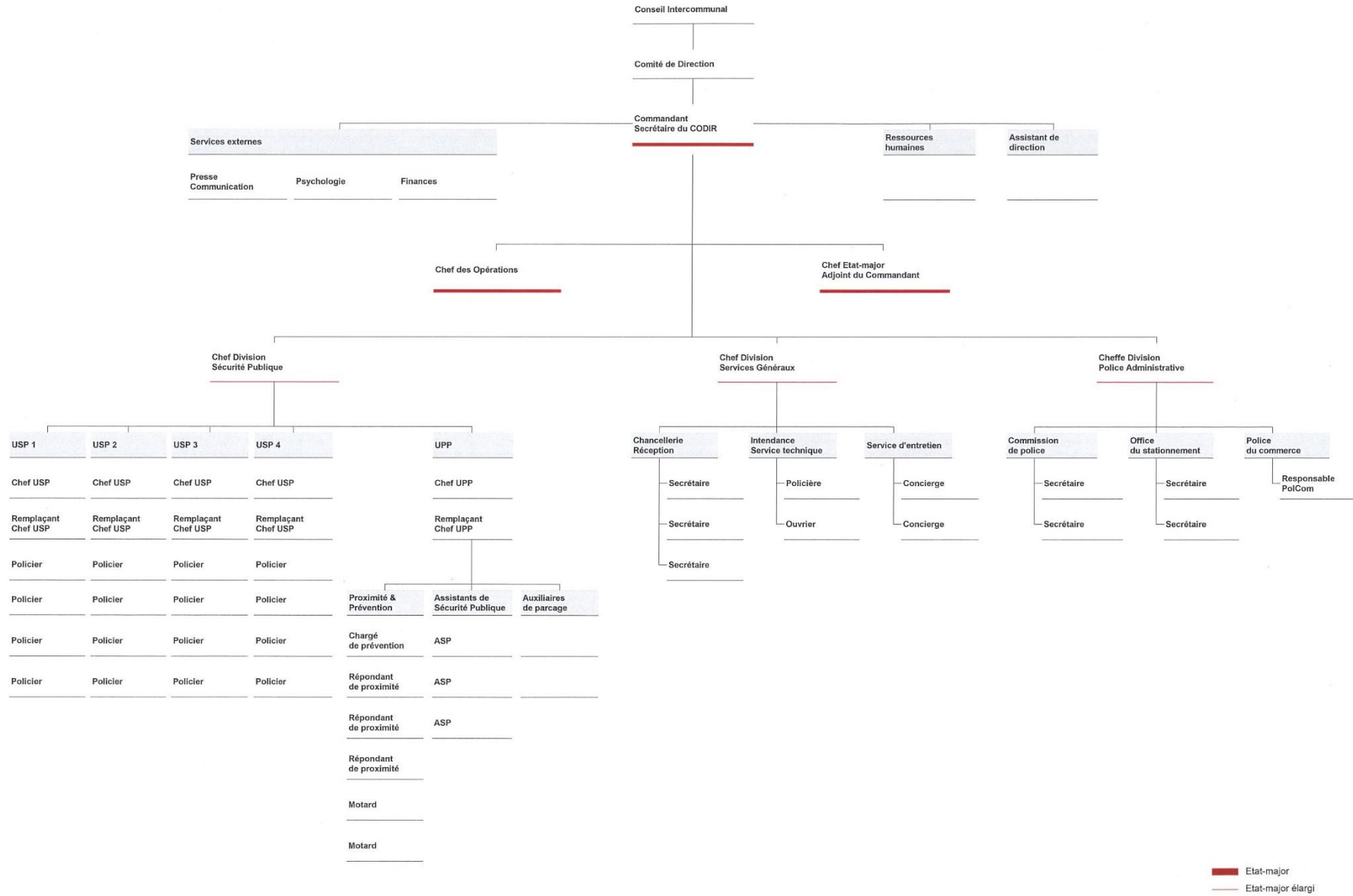
- Adoption du PV du 25 novembre 2021
- Engagement d'un collaborateur policier
- Mesures COVID
- Travail accessoire d'un collaborateur
- Heures supplémentaires
- 10 ans de l'Association Police Lavaux
- Procédure d'engagement de deux aspirants de police
- Etat du personnel
- CIP – Représentants de l'employeur.

3.4.3. Séances de direction

Selon des rythmes variables en fonction des communes partenaires, le Commandant et les Municipaux concernés se rencontrent pour traiter des affaires courantes et faire le point sur la situation sécuritaire ou encore sur les manifestations à venir. Ces séances se déroulent de manière hebdomadaire avec le Municipal de la commune de Lutry ainsi qu'avec le Président du Comité de direction. Elles permettent également de traiter la gestion de la facturation, de faire un point sur la situation des ressources humaines et d'établir les ordres du jour pour les séances du Comité de direction. Au terme des échanges, un procès-verbal de direction est établi. En 2021, près d'une centaine de séances de direction ont été effectuées.

Afin d'être informés de la marche du service, les Municipaux en charge de la sécurité dans les différentes communes reçoivent chaque semaine les procès-verbaux des rapports de direction État-major, des tableaux de pilotage, un listing de l'activité policière hebdomadaire, une synthèse des interventions policières, un état mensuel des comptes, de multiples notes et documents internes ayant trait à l'activité policière et à la marche du service (les documents ayant trait à l'activité policière ne comportent pas de données personnelles).

3.4. Organigramme de l'Association Police Lavaux



3.5. Infrastructures de Police Lavaux

L'Hôtel de police de Lutry, situé à la route de Lavaux 216, est ouvert au public 24h/24, 7j/7. Le bureau de police de Chexbres, chemin de Praz-Routoz 1, occupé par le remplaçant du Chef de l'Unité Proximité & Prévention, le Chargé de prévention et un policier, est ouvert au public les mardis et jeudis de 15 h.30 à 18 h.30.

Les locaux situés dans la Grand-Rue de Lutry sont occupés par la Division Police Administrative, soit la Commission de police, l'Office du stationnement et la Police du commerce. Le local dédié à l'intendance du corps est également situé dans le même bâtiment. Cet espace de travail n'est pas ouvert au public.

De plus, Police Lavaux dispose d'une fourrière et d'un dépôt pour ses archives à Puidoux.



Situation des locaux de Police Lavaux

4. Ressources humaines

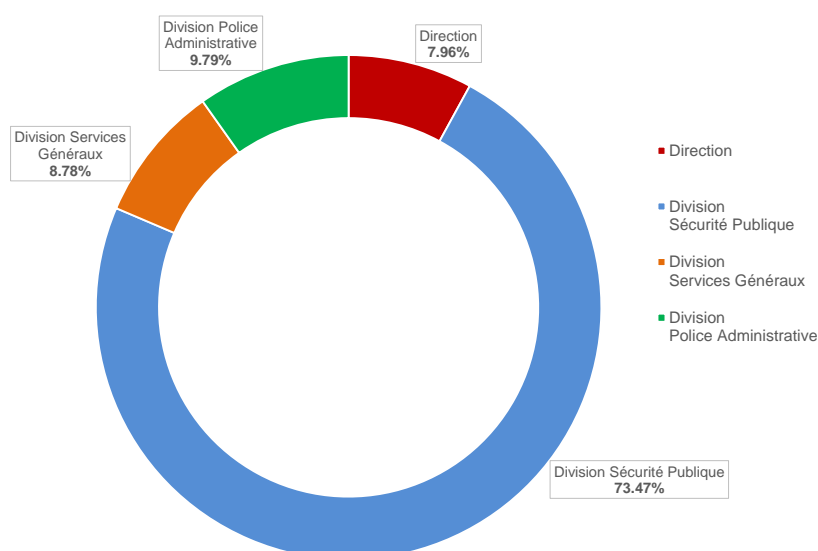
4.2. Effectif du personnel

Au 31 décembre 2021, l'effectif du personnel exprimé en EPT (équivalent plein temps) est de 49 EPT pour un total de 52 personnes (2020 : 47.2 EPT / 2019 : 49.7 EPT / 2018 : 51.1 EPT / 2017 : 45.6 EPT / 2016 : 43.7 EPT / 2015 : 43.6 EPT).

En cas de nécessité, Police Lavaux dispose des compétences et prestations d'une agence de communication et d'une psychologue. Leurs rétributions s'effectuent aux tarifs horaires usuels. Le corps de police travaille également étroitement avec certains services de l'administration communale lutryenne – services financier et informatique.

En complément de ces effectifs, l'Association peut compter sur deux concierges et quelques auxiliaires de stationnement qui sont engagés en fonction des nécessités et en soutien des unités sécurité publique. De plus, elle collabore activement avec d'autres organisations institutionnelles (pompiers, PCi, voirie, services industriels, entreprises de sécurité privées, etc.).

La structure organisationnelle de Police Lavaux est composée selon la représentation suivante :



Répartition du personnel dans les différentes divisions

4.3. Mouvements du personnel

Cette année, un processus de recrutement pour un·e Chef·fe Etat-Major Adjoint·e du Commandant a été mené. Au 1^{er} novembre 2021, Monsieur David Attinost a été engagé en cette qualité.

Par ailleurs, les unités sécurité publique ont été renforcées avec l'arrivée d'une policière et de trois policiers.

Trois personnes ont quitté le corps de police afin de découvrir de nouveaux horizons professionnels.

4.4. Formation

4.3.1. Académie de police de Savatan

- **Formation initiale**
Aucun aspirant n'a été inscrit pour la volée EA 2021-2022.
- **Formation d'assistant de sécurité publique**
Après deux mois de formation à l'Académie de Savatan, **M. Guillaume Dizerens** a obtenu son certificat d'assistant de sécurité publique ISP.



M. Guillaume Dizerens en compagnie du Commandant Cavin et du Colonel Bergonzoli, Directeur de l'Académie de Savatan

- **Policier recruteur**
Premier-lieutenant Stéphane Ducret
- **Formateur actif**
Sergent-major Kitim Souane, chargé de cours de « Circulation routière ».

4.3.2. Formation continue

La formation continue constitue un élément central dans le développement du personnel et Police Lavaux désire porter une attention particulière à ce thème. Les compétences en matière de management pour les cadres de tous niveaux ainsi qu'en matière de police de proximité sont encore à développer.

- **Policiers**
Dans le cadre de la collaboration renforcée mise en œuvre en 2020 avec la Police cantonale vaudoise, les policiers des Polices communales vaudoises se sont vus proposer des formations conjointes sur les minimas obligatoires. Celles-ci se sont déroulées dans les locaux du Centre Blécherette avec la contribution de l'entier des moniteurs de l'Organisation Policière Vaudoise (Police cantonale + Polices communales).

Cette mutualisation des ressources et des infrastructures en matière de formation a été très appréciée, tant par la Direction de Police Lavaux que par les collaborateurs.



Formation BLS-AED

En 2021, les policiers ont suivi de nombreuses formations, notamment les formations minimales de tir et de sécurité personnelle, maintien de l'ordre, cours de cadre de base et cadre intermédiaire de l'Institut Suisse de Police, mentor pour aspirants, cours tactique pour officiers d'Etat-major, cours de perfectionnement pour moniteurs, instructeur de tir, comportement tactique, 1^{er} secours, cours de conduite automobile, etc.. Dans son ensemble, **1'679 heures** ont été consacrées à la formation.

- **Personnel civil**

Les collaboratrices et collaborateurs du secteur administratif participent à des cours de maintien et perfectionnement des compétences dans leurs secteurs d'activité spécifiques (police du commerce, juridique, comptable, accueil au public, informatique, conduite d'équipe). Ces formations s'effectuent tant au sein de l'Association qu'auprès de partenaires. En raison de la situation pandémique, la plupart de ces formations n'a pas eu lieu.

4.5. Promotions – jubilaires - assermentations

4.4.1. Promotions

Le Comité de direction a validé, lors de sa séance du 28 octobre 2021, les promotions au 1^{er} janvier 2022 des personnes suivantes :

- Le major **Raphaël Cavin** est promu au grade de **lieutenant-colonel**.
- Le sergent-major **Cédric Tuberosa** est promu au grade **d'adjudant**.
- L'appointée **Laure Wulliamoz** est promue au grade de **caporale**.
- L'ASP **Johan Gehrig** est promu à la distinction d'**ASP appointé**.

4.4.2. Jubilaires

Cette année a été également marquée par les 30 ans de service du premier-lieutenant **Joël Schmidt** et par les 10 ans de service de Madame **Delphine Camilleri**.

4.4.3. Assermentation

Une cérémonie d'assermentation s'est déroulée le 26 novembre 2021 en présence d'une délégation du Comité de direction. Ont été assermentés :

- M. **David Attinost**, Chef Etat-major – Adjoint du Commandant ;
- M. **Laurent Christain**, agent ;
- M. **Christopher Rossel**, agent ;
- M. **Nikola Obrenovic**, agent ;
- Mme **Stéphanie Girardin**, agente ;
- M. **Guillaume Dizerens**, assistant de sécurité publique.



Cérémonie de promotions et assermentation du 26 novembre 2021











5. Division Sécurité Publique

Cette division, composée de cinq unités, est le cœur de la police régionale de proximité. Elle est constituée de policiers et d'assistants de sécurité publique qui sont en charge de l'activité policière préventive et répressive sur l'ensemble des communes partenaires.

5.1. Activités de prévention

De multiples campagnes de prévention de la Police coordonnée ont été effectuées sur l'ensemble du territoire de Police Lavaux.

5.1.1. Calendrier des campagnes nationales et cantonales

Campagnes prévention routière Police coordonnée	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Campagnes prévention routière APOL												
Conduire comme ça ? Dégivrez ! du 1er janvier au 7 février "Affichage semaine n° 1"												
Inattention du 8 février au 7 mars "Affichage semaine n° 5"												
Sécurité des piétons - Merci du 8 mars au 4 avril "Affichage semaine n° 9"												
Motard (bruit & comportement) du 5 avril au 16 mai "Affichage semaine n° 14"												
La sécurité des cyclistes du 17 mai au 13 juin "Affichage semaine n° 19"												
Soyez attentifs aux hérissons ! du 14 juin au 11 juillet "Affichage semaine n° 23"												
Sécurité sur les chantiers du 12 juillet au 25 juillet "Affichage semaine n° 27"												
Vélos électriques du 26 juillet au 15 août "Affichage semaine n° 29"												
Rentrée scolaire du 16 août au 12 septembre "Affichage semaine n° 32"												
Sécurité des deux-roues urbains du 13 septembre au 17 octobre "Affichage semaine n° 36"												
Parents taxis du 18 octobre au 14 novembre "Affichage semaine n° 41"												
Visibilité du 15 novembre au 5 décembre "Affichage semaine n° 45"												
Boire ou conduire du 6 décembre au 2 janvier 2022 "Affichage semaine n° 48"												

5.1.2. Campagnes d'affichage en lien avec la prévention routière

Police Lavaux dispose de plusieurs panneaux sur la voie publique servant à afficher les campagnes de prévention. Celles-ci sont également diffusées sur les réseaux sociaux.



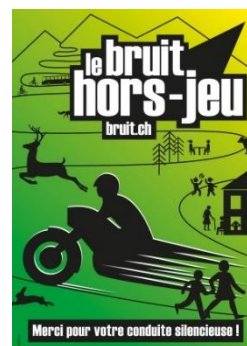
Conduire comme ça ?
Dégivrez !



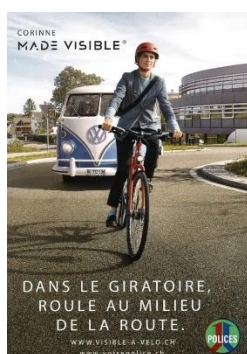
Inattention



Sécurité des piétons
Merci



Motard
bruit & comportement



La sécurité des cyclistes



Soyez attentifs aux hérissons



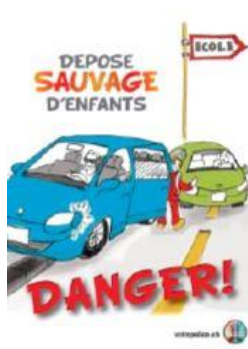
Sécurité sur les chantiers



Rentrée scolaire



Sécurité sur deux-roues
urbains



Parents taxis



Visibilité



Boire ou conduire

En sus des campagnes de prévention de la Police coordonnée et des campagnes spécifiques de Police Lavaux, le corps de police contribue aux actions de prévention déclinées par le Bureau de prévention des accidents (BPA) ou dans le cadre thématique de prévention à l'échelon national.

5.1.3. Actions et campagnes spécifiques

En sus des campagnes de prévention susmentionnées, Police Lavaux a également mené plusieurs actions et une visibilité policière accrue en lien avec des problématiques d'ordre plus régional, notamment dans les domaines ci-après :

Inverno	Problématiques inhérentes à la saison hivernale
Burgariis	Problématiques liées aux vols (par effraction, dans les véhicules, sur les chantiers, etc.)
Concentro	Inattention au volant
Rubato	Vol dans les véhicules
La Meute	Incivilités liées à des problèmes de dommages à la propriété, littering et usage d'engins pyrotechniques
Securo	Sécurité des piétons

Hush	Lutte contre les comportements routiers inadaptés et les modifications techniques non conformes apportées aux véhicules
------	---



Opération Hush – contrôle des véhicules

Déchets encombrants	Contrôle du respect des directives en matière de dépose de déchets encombrants
Cohabita	Circulation des cyclistes, respect de la signalisation, cohabitation avec les promeneurs
Zones 30	Contrôle préventif du respect de limitation de vitesse dans les zones 30
Rentrée scolaire	Prévention et information à proximité des établissements scolaires
Skin	Prévention en matière d'équipement de protection pour les deux-roues
Parents-taxis	Prévention en vue de limiter la circulation routière aux abords des écoles
Crepusculo	Prévention contre les cambriolages



Prévention en matière d'équipements pour motocyclistes



Circulation des cyclistes



Prévention contre les cambriolages



5.1.4. Prévention des délits et incivilités

Dans le domaine spécifique de la prévention de la criminalité, Police Lavaux a conduit également plusieurs actions. Ces dernières contribuent à réduire certains phénomènes criminels. Dans ce domaine, de nombreuses présences à proximité des centres commerciaux, des lieux fréquentés par le public et des manifestations ont été assurées.

Des analyses sécuritaires (mise à jour de lacunes de sécurité) des habitations et/ou commerces sont proposées à la population résidente. En 2021, **10** analyses sécuritaires ont été effectuées par nos spécialistes et 95 habitants ont été conseillés pour une meilleure protection de leur patrimoine et biens personnels.

5.1.5. Actions spécifiques lors de manifestations et visibilité policière

La région de Lavaux présente une attractivité avérée pour l'organisation de manifestations. Police Lavaux, soucieuse du maintien constant du lien de proximité avec la population, assure une présence visible sur certains sites de manifestations. Cette visibilité policière accrue permet d'assurer la sécurité publique, de répondre aux sollicitations diverses, de promouvoir la prévention, etc..

En 2021, **1'496** autorisations de manifestations (2020 : nb 907 / 2019 : nb 1'929) ont été délivrées en collaboration avec les administrations partenaires. Toutes n'ont pas nécessité des mesures d'accompagnement particulières. D'autre part, **163** manifestations ont été annulées en raison de la pandémie.

En matière de visibilité policière, les policières et policiers ont effectué de nombreuses actions préventives au contact de la population, notamment aux endroits suivants : plages, piscine, marchés hebdomadaires, centres commerciaux, stations-service, gares, commerces, routes, abords d'écoles, chemins vicinaux, etc..

Les missions de prévention et de visibilité sur les communes partenaires ont représenté **15'095 heures** (2020 : nb 14'463 heures).



Prévention aux abords d'un commerce

Décompte des heures de prévention – visibilité policière en 2021 « codes 2 – 3 – 8 »

	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	APOL	Total par mois
Janvier	546:15	313:15	180:30	244:00	62:45	67:45	1:30	1416:00
Février	403:45	238:15	155:15	244:00	46:00	65:30	2:15	1155:00
Mars	567:30	311:45	194:15	257:30	71:00	77:00	0:00	1479:00
Avril	423:45	320:45	159:30	207:00	64:15	60:30	0:00	1235:45
Mai	472:00	316:45	151:15	186:00	69:15	86:15	1:15	1282:45
Juin	457:45	323:30	129:30	165:45	61:45	73:30	0:00	1211:45
Juillet	385:00	290:15	134:30	166:00	60:45	54:00	1:30	1092:00
Août	478:15	330:00	137:45	154:00	56:30	43:45	1:00	1201:15
Septembre	428:30	286:15	135:15	163:15	77:30	67:00	0:15	1158:00
Octobre	428:30	286:15	135:15	163:15	77:30	67:00	9:30	1167:15
Novembre	505:00	344:15	155:45	182:15	63:30	58:30	9:00	1318:15
Décembre	545:15	313:45	175:30	198:00	73:45	72:00	0:00	1378:15
TOTAUX	5641:30	3675:00	1844:15	2331:00	784:30	792:45	26:15	15095:15

Total ensemble des communes **15095:15**

Remarque : Les heures indiquées dans la colonne APOL représentent le travail effectué pour l'ensemble des communes partenaires (par exemple : rapport de synthèse pour les diverses opérations mensuelles – Crepusculo, Concentro, Gratto, Inverno, etc..)

Codes des activités :

- 2 : Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 3 : Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 8 : Prévention : Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité–écoles–circulation routière-etc.. »

5.1.6. Formation et prévention liées au milieu scolaire

Le corps de police dispose d'un spécialiste qui dispense des formations spécifiques dans les établissements scolaires des communes partenaires. La totalité des élèves des premières à onzièmes années font l'objet de cours sur la prévention routière ainsi qu'en matière de prévention de la criminalité. Ce spécialiste en matière de prévention est également l'interlocuteur privilégié des différentes directions des écoles ainsi que des professeurs.

Ces actions sont subdivisées en trois secteurs distincts :

- la prévention routière et la prévention de la criminalité ;
- la visibilité policière aux abords des établissements scolaires ;
- la prévention des délits et incivilités.



Cours de prévention routière dans une classe

Prévention routière

décompte des heures par groupement scolaire

	Passage dans les classes
Établissement scolaire de Lutry	59:00
Établissement scolaire Centre Lavaux	99:00
École privée (Mémise)	12:00

TOTAUX

170:00

2020
2019

32:00
130:30

Les policiers et les assistants de sécurité publique assurent un important travail de prévention en périphérie des établissements scolaires. Celui-ci consiste à assurer un cheminement sécurisé entre les aires de stationnement affectées aux parents des élèves, les bus scolaires et les bâtiments où se déroulent les cours. Ces instants privilégiés sont mis à profit pour sensibiliser au quotidien les automobilistes parents n'ayant pas un comportement adapté.

Ce travail a été exécuté durant **351** heures (2020 : 410 heures / 2019 : 380 heures).

5.2. Activités de la Division Sécurité Publique

L'activité de police est développée dans les éléments statistiques du présent rapport. De manière générale, tous les collaborateurs œuvrent en permanence au bénéfice d'une police régionale de proximité et de sa devise « **Servir & Protéger** ».

5.2.1. Unités Sécurité Publique

Pour assurer l'ensemble des mandats confiés et garantir une sécurité publique efficiente 24 h/24, 365 j/365, il est indispensable d'avoir à disposition des collaboratrices et collaborateurs parfaitement formés. Ceux-ci sont intégrés dans quatre unités en tournus (3 x 8 h.).

Conformément aux bases légales et aux différents protocoles d'accord, les policières et policiers collaborent, avec d'autres autorités sécuritaires nationales ou cantonales, à divers mandats, missions, supports ou assistances. L'année 2021 a fait l'objet d'une collaboration renforcée avec la Police cantonale dans le cadre du plan ORCA et du projet CoRe.

La mission première consiste bien évidemment à assurer la sécurité des personnes et des biens. Outre ce mandat extrêmement important, les collaboratrices et collaborateurs procèdent notamment aux activités succinctement désignées ci-dessous :

- constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés, auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentatives de vol avec effraction,
 - etc,
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR :
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts *RC*,
 - contrôles répressifs radar,
- violences conjugales,
- vols d'usage,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêts,
- enquêtes administratives,
- récoltes et traitement des bulletins d'hôtels.



Constat d'accident de circulation

Au quotidien, deux patrouilles sont en permanence en activité, l'une sur le secteur Lutry – Bourg-en-Lavaux et la seconde sur les communes du secteur Est. De plus, un opérateur est constamment à la centrale d'engagement afin de répondre aux appels d'urgence et coordonner les actions de police.

En application de la Loi sur l'organisation policière vaudoise, le personnel uniformé est appelé à être intégré dans des dispositifs sécuritaires régionaux, cantonaux et nationaux, notamment lors d'engagements en maintien de l'ordre et ce sur l'entier du territoire suisse (sommets internationaux, visites d'Etat, matchs à risques, etc.).



Evacuation ZAD du Mormont

5.2.2. Unité Proximité & Prévention

Les autorités communales, en partenariat avec le Commandant, souhaitent que les populations des localités desservies aient un contact privilégié avec les forces de l'ordre. Pour concourir à cet objectif, le territoire de Police Lavaux est subdivisé en zones d'activité et, dans celles-ci, un policier référent est attribué aux missions de proximité en lien avec les problématiques particulières rencontrées.

Cette méthodologie permet de renforcer le lien de confiance police – population sachant que le collaborateur est affecté en permanence dans ces localités et développe des liens privilégiés avec leurs habitants.

Ces spécialistes de la police de proximité sont spécialement formés en matière d'écoute, de conseil et de résolution de problèmes. D'autre part, ils tissent un lien permanent avec les diverses administrations communales. Parmi de très nombreuses autres tâches, ils établissent les rapports de renseignements destinés aux naturalisations et effectuent des analyses sécuritaires auprès de victimes de cambriolages.

Outre ces spécialistes en proximité, cette unité est également composée de deux motards, lesquels sont formés en qualité d'opérateurs radar.

5.2.3. Radars

Les limitations de vitesse sur les routes vaudoises sont de la compétence exclusive des autorités cantonales. Le contrôle de leur respect est confié aux forces de l'ordre et notamment aux polices régionales.

Des actions de prévention et de répression sont activement conduites sur l'ensemble du secteur.

Actions préventives

Des affiches de prévention et autres supports électroniques sensibilisent régulièrement l'automobiliste sur les risques dus aux infractions liées à la vitesse excessive. A cet effet, la plupart des communes dispose d'afficheurs de vitesse dans les zones sensibles telles que chemins de l'école, zones villas, zones accidentogènes, secteurs générant des pétitions des riverains, etc.. D'autre part, Police Lavaux communique régulièrement ses actions préventives sur les réseaux sociaux.

Actions répressives

Le secteur de Police Lavaux est situé entre deux bretelles autoroutières, ce qui induit un flux de circulation surdimensionné en regard de la population résidente. De plus, la région, particulièrement usitée par les cyclistes, nécessite une attention particulière pour que vélos et véhicules automobiles puissent cohabiter. De ce fait, un besoin accru en matière de contrôle des vitesses excessives se fait ressentir tant par les communes partenaires que par la population. Bien que ponctuellement impopulaires, les actions répressives sont nécessaires et permettent de prévenir des accidents graves.

En 2021, **1'276** (+296) heures pour **297** (-21) contrôles répressifs ont été effectués (temps de travail annuel d'un agent : 1'840 heures). Le nombre d'heures correspond à l'engagement de 0,7 EPT par jour.



Contrôle radar

Dans cette mission spécifique, Police Lavaux est confrontée à une situation antinomique. En effet, la demande est fondamentalement différente quant à un riverain qui veut réduire la vitesse autorisée dans le périmètre de son domicile et qui ne comprend pas qu'il ne peut pas rouler comme bon lui semble hors de son propre environnement.

Il est encore à préciser que les Municipalités, leurs services techniques et la police reçoivent régulièrement des requêtes consistant à réduire la vitesse sur de nombreux tronçons, notamment en demandant la création de zones de 30 km/h.

5.2.4. Assistants de sécurité publique

Les assistants de sécurité publique ont une fonction indispensable dans la régulation et la gestion des zones de stationnement afin d'y assurer une certaine fluidité.

Ils sont des partenaires essentiels pour les policiers. Ils exercent de nombreux mandats en matière de gestion du trafic, contrôles du stationnement, procédures administratives, notifications, etc..

En 2021, les assistants de sécurité publique ont délivré environ 11'900 amendes d'ordre en matière de stationnement sur l'ensemble des communes partenaires.

Outre leurs missions liées au stationnement, ils sont impliqués dans de nombreuses autres tâches, notamment la gestion des horodateurs (maintenance technique et relevé de la monnaie), les travaux de marquage routier, la maintenance de la signalisation verticale, l'accompagnement au quotidien dans le périmètre des établissements scolaires et la supervision des auxiliaires de stationnement dans le cadre de manifestations particulières. Ils contribuent également à la visibilité des services publics en rue et renforcent ainsi le sentiment de sécurité dans la population.

Dans le cadre de leur activité courante, les assistants de sécurité publique assurent, en fonction des sollicitations des communes, des travaux de maintenance de moyenne importance sur le réseau routier communal.

Relevé des horodateurs

		Nombre de relevés	Temps effectué
Lutry	Possession	42	45:00
	La Combe	21	21:00
	Quai Vaudaire	20	20:00
	Quai Gustave Doret	33	36:00
	Route de Vevey	3	3:00
	Route du Grand-Pont	12	12:00
	Collège du Grand-Pont	3	3:00
	Les Champs	4	4:00
	Corsy	3	3:00
	Savuit	2	2:00
	La Croix	2	2:00
	Total	145	151:00
Bourg-en-Lavaux	7	14:00	
Chexbres	26	52:00	
Puidoux	3	6:00	
TOTAUX	181	223:00	
2020	163	193:00	
2019	201	113:30	

5.2.5. Gestion du trafic, signalisation et marquage

Le personnel uniformé est en permanence en patrouille sur le domaine public. Outre leurs missions sécuritaires, les collaborateurs procèdent constamment à un état des lieux de la signalisation verticale et horizontale.

De plus, Police Lavaux assure de nombreux mandats au profit des autorités communales et de leurs services en matière de gestion du trafic.

Il est à noter que, sur mandat des communes, Police Lavaux coordonne la légalisation de la signalisation active sur le réseau routier de son territoire et notamment de nouvelles zones de stationnement.

D'autre part, plusieurs collaborateurs spécialisés du corps de police apportent leur support technique dans l'élaboration et la légalisation de plans de chantier, tant sur le domaine public que sur le domaine privé avec débordement sur le domaine public.

En 2021, 20 plans de signalisation de différents chantiers ont été établis.



Commune de Rivaz : chemins de Plantaz/Moulinet/Cortheyses – Instauration de signaux « Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs » (fig. 2.14 de l'OSR) munis de la plaque complémentaire « Exploitation viticole et riverains autorisés »

6. Statistiques opérationnelles

Décompte des heures effectuées sur les communes en 2021 « codes 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 8 – 9 – 10 – 12 »

	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	APOL	Total par mois
Janvier	1387:45	518:00	468:15	486:15	150:15	172:45	1577:15	4760:30
Février	1175:00	425:15	343:00	420:45	116:45	185:00	1388:15	4054:00
Mars	1651:00	628:15	367:30	521:30	166:00	193:00	1687:15	5214:30
Avril	1143:30	614:00	268:15	356:30	79:45	93:30	1428:00	3983:30
Mai	1240:00	584:45	283:30	358:45	110:45	149:15	1551:45	4278:45
Juin	1359:30	649:15	281:45	351:45	100:15	133:30	1328:15	4204:15
Juillet	1249:00	513:45	255:00	379:30	113:00	96:15	1407:45	4014:15
Août	1313:00	629:45	268:30	354:15	95:45	64:15	1356:00	4081:30
Septembre	1372:30	542:30	250:00	323:15	105:00	101:00	1328:30	4022:45
Octobre	1538:30	437:15	266:30	380:30	65:45	70:45	1521:15	4280:30
Novembre	1501:00	564:45	291:00	378:45	83:15	109:00	1462:15	4390:00
Décembre	1406:00	468:30	257:45	320:45	89:30	116:45	1498:45	4158:00
TOTAUX	16336:45	6576:00	3601:00	4632:30	1276:00	1485:00	17535:15	51442:30

Total ensemble des communes

51442:30

Remarque : Les heures indiquées dans la colonne APOL représentent le travail effectué pour l'ensemble des communes partenaires (par exemple : réception, distribution du courrier, rédaction d'ordres particuliers, signalisation, travail administratif, etc.)

Codes des activités :

- 1 : Planton de poste – Administratif « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes APOL »
- 2 : Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 3 : Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 4 : Interventions « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 5 : Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 6 : Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »
- 8 : Prévention : Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité–écoles–circulation routière-etc. »
- 9 : Contrôles du stationnement « en fonction de la commune partenaire »
- 10 : Signalisation « activation/désactivation » – Marquage « en fonction de la commune partenaire »
- 12 : Tâches diverses : Courrier – entretien/contrôle véhicules – affichage – etc. « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes APOL ».

Décompte des heures d'intervention en 2021 « codes 4 – 5 – 6 »

	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	APOL	Total par mois
Janvier	287:00	85:45	49:45	141:00	50:45	70:15	0:00	684:30
Février	274:30	94:45	57:00	94:45	43:30	82:15	0:00	646:45
Mars	329:30	176:00	31:45	140:45	57:00	75:15	1:00	811:15
Avril	235:45	182:15	29:45	74:15	7:45	18:15	11:45	559:45
Mai	267:45	143:15	26:45	85:30	28:30	37:45	0:15	589:45
Juin	353:00	162:30	53:00	115:30	15:30	25:15	155:30	880:15
Juillet	331:15	119:45	44:00	130:15	25:15	17:45	0:00	668:15
Août	242:30	196:30	39:15	136:45	18:45	4:15	0:00	638:00
Septembre	443:15	129:15	49:45	91:00	9:30	16:30	0:00	739:15
Octobre	353:15	93:45	27:00	136:30	7:30	2:15	2:15	622:30
Novembre	335:30	106:45	19:15	85:30	3:30	26:30	0:00	577:00
Décembre	355:45	78:00	8:30	53:45	1:00	16:00	0:00	513:00
TOTAUX	3809:00	1568:30	435:45	1285:30	268:30	392:15	170:45	7930:15

Total ensemble des communes

7930:15

Remarque : Les heures indiquées dans la colonne APOL représentent les interventions en simultané sur plusieurs communes partenaires.

Codes des activités :

- 4 : Interventions « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 5 : Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 6 : Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »

Interventions 2021

		TOTAL	Lutry		B-e-L		Chexbres		Puidoux		Rivaz		St-Saphorin		Autres	
			Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.
Circulation :																
Accidents de la circulation	véhicules avec blessé	53	24	22	13	11	3	3	10	9	2	2	0	0	1	0
	véhicules sans blessé	226	112	46	46	23	19	8	32	12	2	2	4	0	11	6
	cycles/trottinettes avec blessé	9	2	2	6	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	cycles/trottinettes sans blessé	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	piétons avec blessé	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	piétons sans blessé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incapacités de conduire	ivresse	22	11	18	2	7	1	1	5	5	0	0	1	1	2	2
	stup et médicaments	3	2	3	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	autres	3	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Défauts permis		14	9	10	4	4	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
RC		1	1	1	0	0	0	8	0	1	0	0	0	0	0	0
Conduites sous mesure		9	6	6	0	0	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0
Autres infractions DCR		171	84	51	42	21	11	5	19	12	4	9	6	18	5	2
Delits / plaintes :																
Commerces	vols avec effraction	18	3	3	6	4	5	3	3	0	0	1	1	0	0	0
	vols sans effraction	5	2	1	2	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
	vols à l'étalage	8	4	2	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0
	tentatives de vols	7	1	0	2	1	1	1	2	1	1	0	0	0	0	0
	dommages à la propriété	14	5	4	3	2	2	2	2	2	1	1	0	0	1	0
Habitations	vols avec effraction	39	18	17	14	13	1	2	4	4	1	0	0	0	1	1
	vols sans effraction	17	7	7	3	2	2	2	1	1	0	0	0	0	4	2
	tentatives de vols	17	10	3	5	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0
	dommages à la propriété	15	5	6	5	5	1	0	4	1	0	0	0	0	0	0
Véhicules	vols avec effraction	12	3	3	2	2	0	0	1	1	1	1	1	1	4	4
	vols sans effraction	22	6	6	4	3	3	3	0	0	0	0	0	0	9	6
	tentatives de vols	3	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
	dommages à la propriété	31	17	12	2	2	3	3	4	2	1	0	1	0	3	4
Mobilier urbain (murs, réverbères)	dommages à la propriété	15	6	6	4	3	1	1	2	2	0	0	2	1	0	0
Tags/graffitis		17	15	12	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
Vols	simples	69	26	23	9	8	4	3	9	6	0	1	0	0	21	16
	avec violence	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
	avec astuces	16	5	3	2	2	1	1	1	1	0	0	0	0	7	7
	véhicules	4	1	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	cycles et autres	13	9	7	1	1	1	1	1	2	1	0	0	0	0	0
Cybercriminalité		25	14	12	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	8	6
Violences domestiques		14	7	6	2	2	1	1	3	2	0	0	0	0	1	0
Intégrité physique ou honneur		32	16	18	2	4	1	1	8	10	0	0	1	1	4	2
Autres		35	15	7	7	3	5	3	5	12	1	1	1	0	1	1
Interventions :																
Demandes d'assistance / litiges		320	129	5	66	2	31	2	53	1	10	0	9	1	22	0
Infractions Règlement de Police	nuisances sonores	33	21	0	4	0	3	0	3	0	2	0	0	0	0	0
	étaab. publics	112	58	4	32	7	4	0	10	0	3	0	2	0	3	1
	voie publique	108	67	30	22	6	9	2	6	1	0	0	1	0	3	1
	domicile	6	2	1	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	0
	scandales	10	6	3	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
	littering	121	42	46	42	36	6	5	14	8	6	5	11	15	0	0
	autres	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Mœurs		6	5	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mineurs		81	35	9	12	2	3	1	7	0	0	0	23	2	1	0
Individus perturbés		18	11	2	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3	2
Disparitions de personnes		9	5	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0
Personnes retrouvées		23	10	7	5	4	2	1	2	1	1	2	2	1	0	0
Arrestations / Interpellations		165	55	1	34	0	8	0	45	0	2	0	20	3	1	0
Identifications de personnes		5	3	2	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Personnes signalées		47	32	0	9	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	1
Inquiétudes pour une personne		7	4	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0
Suicides		3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tentatives de suicides		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mises en cellule		7	4	4	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	2	1
Infractions LEI		23	7	4	3	2	3	4	7	4	1	1	0	1	2	0
Infractions Lstup		87	19	0	3	1	5	0	13	0	0	0	1	0	46	1
Collaborations Interpol		29	13	2	5	1	4	0	2	1	0	0	0	0	5	0
Collaborations ambulances		30	13	1	6	2	3	1	2	0	0	0	1	0	5	3
Incendies		40	16	8	9	5	3	3	4	2	0	0	6	4	2	0
Pollutions		24	13	2	4	0	4	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Inondations		173	87	7	40	6	9	2	24	3	3	0	4	0	6	2
Animaux		14	4	3	4	2	0	0	2	2	0	0	1	0	3	2
Annonces pertes/vols	plaques	7	3	3	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	1	1
	vélos	13	11	11	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	voitures - motos	28	15	9	6	3	2	2	1	0	0	0	0	0	4	2
Véhicules et plaques retrouvés	plaques	20	7	3	3	3	1	1	4	2	4	2	1	0	0	0
	vélos	5	3	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	voitures - motos	96	48	20	9	6	24	11	12	4	0	0	3	1	0	0
Réquisitions émanant du SAN/OP		319	162	27	63	7	24	1	36	6	13	0	12	1	9	1
Diverses																
TOTAL :		2957	1362	539	591	238	220	91	388	140	63	26	118	57	215	81

Colonnes de gauche Interventions
 Colonnes de droite Infractions relevées lors des interventions

7. Division Police administrative

La police administrative est subdivisée en plusieurs secteurs spécifiques :

- le service juridique,
- la police du commerce,
- l'office du stationnement,
- le bureau du radar,
- les commissions de police.

7.1. Police du commerce

Les missions relevant de la police du commerce s'exercent en lien étroit avec les services cantonaux partenaires et les différentes Municipalités.

Le Responsable de la police du commerce est en charge de :

- la rédaction de courriers municipaux,
- l'analyse de dossiers,
- la gestion du programme Pocama,
- la délivrance d'autorisations pour manifestations,
- la délivrance d'autorisations en matière d'usage accru du domaine public,
- la délivrance d'autorisations pour ventes spéciales,
- la délivrance d'autorisations pour commerces itinérants,
- la délivrance d'autorisations pour lotos,
- la délivrance d'autorisations pour tombolas,
- la gestion administrative des grandes manifestations – Cully Jazz – Fête des Vendanges – Brocantes, Urbantrail, Lavaux Passion, Lavaux UP, Marathon, Bout d'brousse, etc.,
- du contrôle des prix,
- la délivrance de permis temporaires pour ventes de boissons alcoolisées,
- du contrôle dans les établissements publics,
- du contrôle dans les magasins,
- du contrôle des marchés hebdomadaires,
- du contrôle en matière d'hygiène dans les commerces,
- du contrôle et gestion des publicités installées sur le domaine public – banderoles, etc.,
- la rédaction de rapports administratifs,
- la facturation aux partenaires.

Outre les prestations administratives relevant de la police du commerce, les mesures d'accompagnement mises en œuvre par Police Lavaux en lien avec les services communaux et les organisateurs de manifestations publiques ou privées permettent une cohabitation sereine entre habitants, commerçants et visiteurs d'un jour. En effet, chacune des communes rencontre des problèmes avérés en matière de stationnement lors de manifestations. Les dispositifs spécifiques mis en place permettent aux résidents de trouver une solution appropriée à la problématique qu'ils rencontrent.

En outre, des policiers spécifiquement formés au service d'ordre, aux mouvements de foules, à la gestion de la circulation et aux mesures sécuritaires sont affectés aux manifestations d'envergure. Les éléments en notre possession démontrent que, fort heureusement, aucun incident sérieux n'a été recensé durant l'exercice malgré un léger regain des incivilités et des nuisances sonores dans le contexte sanitaire COVID-19.



Gestion circulation lors d'une manifestation

Engagement d'auxiliaires pour les manifestations

	SCP	Auxiliaires de parcage	PCi	SDIS	Sécurité privée
Lutry	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Bourg-en-Lavaux	23:40	70:50	0:00	0:00	33:00
Chexbres	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Puidoux	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Rivaz	3:00	0:00	0:00	0:00	0:00
St-Saphorin	296:10	0:00	0:00	0:00	39:50

TOTAUX	322:50	70:50	0:00	0:00	72:50
---------------	---------------	--------------	-------------	-------------	--------------

2020	73:15	105:25	0:00	0:00	49:00
2019	190:00	197:30	2'094:00	240:00	68:30

Permissions de café - Bulletins d'hôtel - Manifestations contrôlées - Affichage

	Permissions de café	Nuitées	Manifestations contrôlées	Manifestations annulées	Affichage
Lutry	16	15'250	572	76	82
Bourg-en-Lavaux	**	36'562	525	57	**
Chexbres	0	18'073	203	14	**
Puidoux	20	8'062	99	9	**
Rivaz	**	1'635	51	3	**
St-Saphorin	**	0	46	4	**

TOTAUX	36	79'582	1'496	163	82
---------------	-----------	---------------	--------------	------------	-----------

2020	20	50'965	907	436	91
2019	93	79'941	1'929	0	63

Autorisations en lien avec des manifestations

	Permis temporaires de vente d'alcool	Tombolas	Lotos
Lutry	45	0	1
Bourg-en-Lavaux	30	**	**
Chexbres	**	**	**
Puidoux	**	**	**
Rivaz	**	**	**
St-Saphorin	**	**	**

TOTAUX	75	0	1
---------------	-----------	----------	----------

2020	77	9	1
2019	123	13	4

7.2. Office du stationnement

Le personnel de l'Office du stationnement est en charge du suivi des amendes d'ordre (circulation et stationnement), soit notamment par :

- l'édition d'un rappel après le délai de réflexion de 30 jours,
- l'identification des conducteurs en infraction,
- les remboursements des contraventions payées en sus,
- la correspondance diverse (maintiens et annulations d'amendes – demandes de renseignements),
- les arrangements de paiement,
- la transmission des rapports à la Commission de police.

Amendes d'ordre délivrées

	Parcage	Circulation	Totaux	Rappels	Rapports
Lutry	6'807	676	7'483	2'038	494
Bourg-en-Lavaux	2'635	163	2'798	786	189
Chexbres	1'248	59	1'307	458	126
Puidoux	903	504	1'407	354	94
Rivaz	179	28	207	63	16
St-Saphorin	163	68	231	72	15

TOTAUX	11'935	1'498	13'433	3'771	934
---------------	---------------	--------------	---------------	--------------	------------

2020	10'853	1'435	12'288	3'290	769
2019	13'927	601	14'528	4'592	1'157

Dans le cadre de l'opération COVID, les collaborateurs de Police Lavaux ont été appelés à délivrer quelques 90 AO (tous types d'infractions confondus) hors de leur territoire d'accréditation. Le produit de ces AO a été encaissé par Police Lavaux. Cependant, il est à relever qu'en cas de non-paiement de ces AO dans le délai de trente jours, la poursuite de ces infractions ne relève pas des Commissions de police.

7.3. Bureau du radar

Le personnel du Bureau du radar s'occupe du suivi des avis d'infraction et des avis de dénonciation, soit notamment par :

- l'identification des conducteurs en infraction,
- les remboursements des amendes payées en sus,
- la correspondance diverse (remise de photos, demandes de renseignements, etc.),
- les arrangements de paiement,
- la transmission des rapports aux Commissions de police, à la Préfecture, au Ministère public, aux Services des automobiles concernés.



Infractions radar

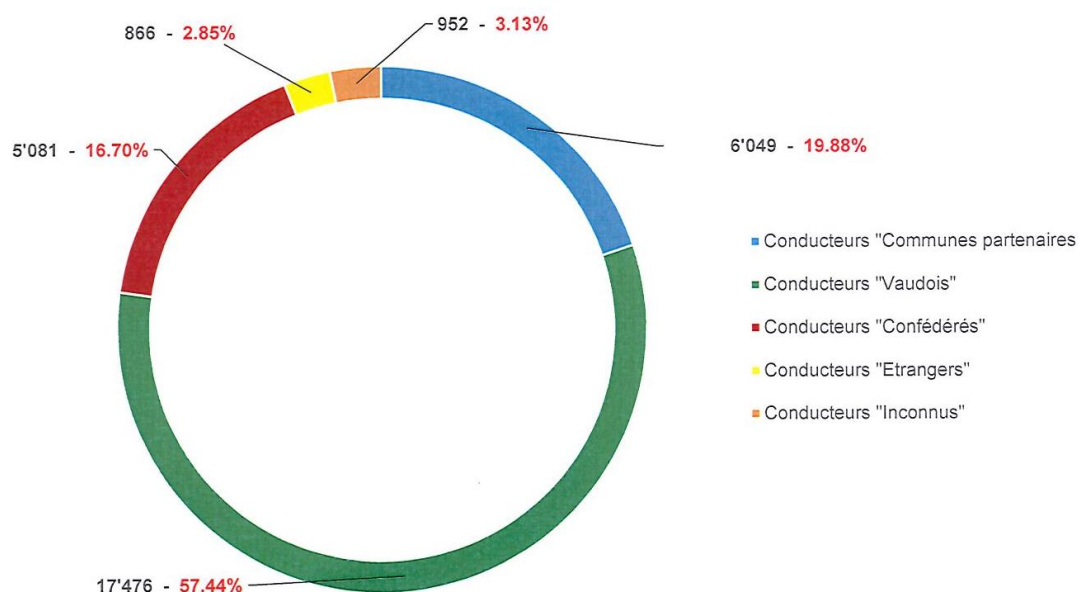
	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public
Lutry	16'414	1'175	190	191	21	15
Bourg-en-Lavaux	5'723	304	125	126	23	20
Chexbres	0	0	0	0	0	0
Puidoux	3'338	187	22	19	1	0
Rivaz	1'635	198	1	3	0	0
St-Saphorin	2'908	250	21	33	2	1

TOTAUX	30'018	2'114	359	372	47	36
---------------	---------------	--------------	------------	------------	-----------	-----------

2020	28'931	1'702	282	286	47	49
2019	26'942	2'342	271	266	41	49

Remarque : La différence entre les avis d'infractions et les rapports sont principalement consécutifs à une différence de temporalité entre l'infraction elle-même et l'établissement du rapport.

Total des infractions relevées en 2021 selon l'immatriculation des véhicules : 30'424



Vitesses les plus élevées relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée
▪ Riex	route de la Corniche	30	37
▪ Lutry	route du Grand-Pont	30	48
▪ Lutry	route de la Conversion	50	70
▪ Grandvaux	route de la Côte-aux-Vignes	50	74
▪ Cully	route de la Corniche	50	80
▪ Lutry	route de Lavaux	50	80
▪ Puidoux	route du Vergnolet	50	84
▪ Grandvaux	route de Forel	50	91
▪ Grandvaux	route du Signal	50	94
▪ Lutry	route d'Ouchy	50	101
▪ Puidoux	route de Treytorrens	60	83
▪ Rivaz	RC 780-B.P	60	85
▪ St-Saphorin	RC 780-B.P	60	89
▪ Lutry	route du Landar	60	94
▪ St-Saphorin	route de Suhen	60	104
▪ Villette	route de Lausanne	60	115
▪ Puidoux	RC 780-B.P	80	92

7.4. Commission de police

Le personnel de la Commission de police gère le suivi :

- des contraventions,
- des défenses publiques,
- des infractions liées aux déchets et aux déchetteries,
- des infractions au Règlement communal.

Dans le cadre de cette gestion, il est procédé :

- à l'identification des conducteurs en infraction,
- au remboursement des contraventions payées en sus,
- à la correspondance diverse,
- à la rédaction d'ordonnances pénales,
- aux sommations,
- aux derniers avertissements,
- aux demandes de solvabilité,
- aux arrangements de paiement,
- aux réquisitions de poursuite,
- aux mainlevées définitives,
- aux conversions des amendes non soldées en peines privatives de liberté,
- aux convocations à des audiences de Commission de police,
- à la rédaction de sentences,
- aux transmissions des oppositions auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.

Les ordonnances pénales sont rendues dans quatre domaines, selon les tableaux ci-dessous :

Dénonciations en commission de police "AO"				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	376	11'185.39	244	10'530.28
Bourg-en-Lavaux	155	6'330.00	105	5'329.22
Chexbres	99	3'360.00	61	2'739.04
Puidoux	77	2'291.00	40	1'548.00
Rivaz	9	160.00	4	160.00
St-Saphorin	12	300.00	12	240.00
TOTAUX	728	23'626.39	466	20'546.54
2020	640	23'072.54	362	20'255.91
2019	972	24'964.25	192	17'801.46

Dénonciations en commission de police "RP"				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	49	8'505.00	14	1'980.00
Bourg-en-Lavaux	41	4'255.00	4	1'400.00
Chexbres	5	940.00	2	220.00
Puidoux	22	2'860.00	3	960.00
Rivaz	1	250.00	0	100.00
St-Saphorin	0	0.00	0	0.00

TOTAUX	118	16'810.00	23	4'660.00
---------------	------------	------------------	-----------	-----------------

2020	372	47'555.00	81	12'785.00
2019	161	19'400.00	43	4'625.00

Remarque : La différence entre 2020 et 2021 résulte d'un nombre élevé de dénonciations liées à la COVID 19 pour 2020 (interdiction des plages, terrains de sport...).

Dénonciations en commission de police « Radar »				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	995	52'400.00	363	31'933.12
Bourg-en-Lavaux	241	11'100.00	70	6'100.00
Chexbres	0	400.00	1	240.00
Puidoux	150	10'685.25	62	6'662.56
Rivaz	164	6'730.00	69	4'531.00
St-Saphorin	193	9'620.00	83	6'886.23

TOTAUX	1'743	90'935.25	648	56'352.91
---------------	--------------	------------------	------------	------------------

2020	1'479	88'872.65	546	49'707.67
2019	1'954	91'714.24	895	48'536.45

Plaintes provenant de privés				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	249	25'000.00	44	9'315.95
Bourg-en-Lavaux	25	3'245.00	1	1'000.00
Chexbres	29	2'540.00	1	900.00
Puidoux	95	7'970.00	21	2'820.00
Rivaz	37	3'830.00	6	1'480.00
St-Saphorin	0	0.00	0	0.00
TOTAUX	435	42'585.00	73	15'515.95
2020	304	29'955.00	53	12'267.97
2019	333	31'150.00	73	11'289.50

Suivi des ordonnances pénales

	Conversions en heures d'intérêt général	Recours traités en commission de police	Demande de solvabilité	Poursuites	Transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines	Transmissions des dossiers au Ministère public central
Lutry	0	12	28	14	197	4
Bourg-en-Lavaux	0	6	12	7	95	0
Chexbres	0	5	8	3	43	0
Puidoux	0	3	22	12	63	0
Rivaz	0	1	4	3	26	0
St-Saphorin	0	0	13	4	42	0
TOTAUX	0	27	87	43	466	4
2020	0	75	534	201	1'111	2
2019	0	3	26	2	115	1

Correspondance Commission de police

	Commission de police "AO"	Commission de police "RP"	Commission de police "DP"	Commission de police "Radar"
Hors territoire APOL	362	0	0	60
Lutry	373	97	262	567
Bourg-en-Lavaux	224	61	19	118
Chexbres	122	6	30	15
Puidoux	74	37	56	252
Rivaz	8	2	24	134
St-Saphorin	12	2	0	186

TOTAUX

1'175	205	391	1'332
--------------	------------	------------	--------------

2020	1'436	400	418	3'172
2019	983	100	301	1'611

Remarque : Les correspondances Hors territoire Police Lavaux concernent des contrevenants provenant de cantons ou pays tiers.

8. Division Services généraux

La Division Services généraux est subdivisée en plusieurs secteurs spécifiques :

- la réception,
- la chancellerie,
- l'intendance,
- le service technique et d'entretien.

8.1. Réception

Deux collaboratrices desservent le secteur de la réception et assurent l'accueil des citoyens et la prise en charge des appels téléphoniques du lundi au vendredi, de 07 h.30 à 12 h.00 et de 13 h.30 à 17 h.00.

Elles traitent également les demandes suivantes :

Pour l'ensemble des communes

- la vente de cartes à gratter pour le parage des véhicules dans les zones de stationnement publiques ;
- la gestion des objets trouvés.

Pour la commune de Lutry

- la délivrance des abonnements de parkings, macarons, autorisations spéciales, autorisations de parage pour le Port du Vieux-Stand ;
- le recensement des chiens ;
- la gestion administrative du port communal ;
- la gestion administrative du cimetière.

8.2. Chancellerie

Le secteur de la chancellerie est desservi par une collaboratrice qui assure le suivi des courriers, écrits et rapports de Police Lavaux, plus particulièrement leurs transmissions aux différents Autorités et partenaires.

Elle traite également de diverses facturations telles que les frais d'intervention, prêts de signalisation, occupations du domaine public, etc..

8.3. Intendance

Une collaboratrice (taux d'activité à 50 %) gère le secteur de l'intendance. Elle s'occupe :

- de l'ensemble des équipements de police,
- des infrastructures et locaux ainsi que du suivi des commandes,
- du contrôle de l'équipement et du matériel.
- de fournir un appui logistique aux policiers dans le terrain.



Responsable de l'intendance

8.4. Service technique et d'entretien

Le service technique et d'entretien est desservi par un collaborateur qui se consacre :

- à l'administration des flux de courrier,
- au contrôle de l'état des véhicules et du suivi des réparations,
- à la surveillance des travaux des différentes entreprises externes intervenant dans les locaux,
- à l'appui logistique aux policiers dans le terrain.

L'entretien des locaux est effectué par deux collaboratrices externes au corps de police.

9. Événements particuliers

9.1. Formations spécifiques

Police Lavaux a pour ferme volonté d'être un service de proximité. Elle collabore avec de nombreux organismes ou organisations. Elle développe au quotidien ses savoir-faire et met à disposition ses collaborateurs spécialisés et certifiés pour différentes formations en lien avec les activités quotidiennes.

Elle met notamment à disposition plusieurs policiers ou directeurs de cours pour l'Académie de police de Savatan et pour la formation continue des Polices communales vaudoises.

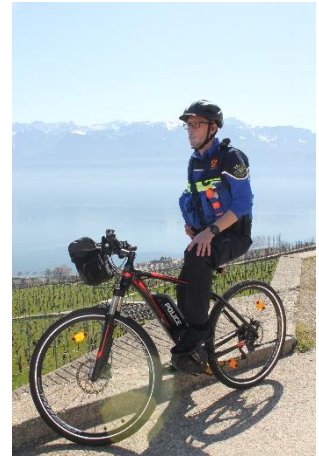
En 2021, cela a représenté **225:30 heures** (Académie comprise).



Instructeur de tir

9.2. Table ronde avec les vignerons

Fait marquant de l'année écoulée, Police Lavaux a organisé sa première table ronde avec les vignerons de la région à Puidoux. Cette première séance a été l'occasion de présenter la fonction de Délégué aux affaires viticoles et au tourisme (DAVT), de partager sur les différentes problématiques sécuritaires et de circulation avec les vignerons mais également de passer ensemble un moment de convivialité. Fort de ce succès, cette table ronde sera rééditée à l'avenir.



Délégué aux affaires viticoles et au tourisme (DAVT)

9.3. Portes ouvertes CI

Des portes ouvertes de l'Hôtel de police de Lutry ont été organisées en octobre 2021 afin de remercier les membres du Conseil intercommunal de la législature 2016 – 2021 et de présenter les locaux et le matériel aux nouveaux membres de la législature 2021-2026. Ces portes ouvertes ont été clôturées par un moment de partage.



Essai d'une tenue de maintien de l'ordre (MO)



Présentation du matériel police

9.4. Journée Osez les Métiers

La journée Osez les Métiers (JOM) ayant pu être renouvelée en 2021, onze enfants ont été reçus en date du 14 novembre 2021 et ont pu avoir un aperçu des multiples activités de l'organisation.



Enfants et policiers ayant participé à la journée JOM



Présentation des locaux et du métier de policier



Maîtrise de son vélo



Présentation du matériel utilisé par les policiers

9.5. Soirée du personnel

En raison des restrictions sanitaires en vigueur, la traditionnelle soirée du personnel, convertie en apéritif dînatoire, s'est déroulée à la suite de la cérémonie de promotions et assermentation du 26 novembre 2021 à la Grande-salle de Grandvaux. Cette manifestation est l'occasion de partager un moment récréatif avec certains membres du Comité de direction.



10. Statistiques générales

Rapports établis

	Communes	Ministère public		Préfecture	Juge de Paix	Police cantonale	Commission de police RP	Administratif	Office des poursuites	Naturalisations
		Plaintes	Rapports divers							
Hors territoire APOL	0	34	1	4	2	7	9	0	0	0
Lutry	15	337	51	64	6	60	40	620	120	63
Bourg-en-Lavaux	2	96	28	24	1	37	13	215	40	27
Chexbres	7	35	8	9	0	12	2	119	19	4
Puidoux	6	79	21	21	0	23	11	105	35	17
Rivaz	0	6	3	2	0	1	1	21	6	2
St-Saphorin	4	7	3	3	1	2	1	40	2	3

TOTAUX	34	594	115	127	10	142	77	1 120	222	116	2 557
---------------	-----------	------------	------------	------------	-----------	------------	-----------	--------------	------------	------------	--------------

2019	27	689	175	206	19	1 196	104	5 119	177	63	7 775
2020	110	469	110	113	9	985	195	1 391	205	60	3 647

Remarques : · En 2019 et 2020, les copies des rapports adressées aux différents services de la Police cantonale avaient été décomptées dans la colonne Police cantonale, ce qui n'est plus le cas en 2021.
 · Les rapports à l'intention des communes sont établis notamment à la suite de dégâts au mobilier urbain (auteurs connus ou inconnus), de notifications diverses, de retours de réquisitions, de renseignements pour les Offices de la population.

	Correspondance								Divers			
	Commandant et Secrétariat	CODIR	Police administrative	Office du stationnement	Gestion des amendes d'ordre	Office du stationnement "Radar"	Objets trouvés	Municipalités	OS-OP-OMI	Directives et notes internes	PV de décisions du CODIR	Séances de direction (avec ou sans PV)
APOL	3 033	229	4 014	4 801	6	1	0	0	64	76	10	0
Lutry	128	**	2 985	174	546	244	195	257	8	**	**	38
Bourg-en-Lavaux	97	**	617	0	147	99	5	7	63	**	**	41
Chexbres	36	**	61	1	82	1	17	0	3	**	**	7
Puidoux	36	**	94	0	68	62	3	0	4	**	**	9
Rivaz	30	**	32	0	13	24	1	0	4	**	**	1
St-Saphorin	37	**	55	0	26	31	0	0	25	**	**	2
TOTAUX	3 397	229	7 858	4 976	888	462	221	264	171	76	10	98

18 650

2020	3 017	88	8 659	5 144	946	500	248	203	244	0	7	91
												19 147
2019	1 025	572	8 333	5 161	404	602	191	343	236	0	11	97
												16 975

Remarque : Des correspondances sont spécifiquement préparées pour la Municipalité de Lutry dans des domaines spécifiques dont elle délègue la gestion à Police Lavaux (cimetières, ports, stationnement, Police du commerce, etc.)

Notifications diverses et réception

	Commandements de payer	Objets trouvés	Objets restitués	Appels téléphoniques	Provenance des personnes reçues au guichet
Lutry	817	254	120	23'737	4'376
Bourg-en-Lavaux	388	76	19	--	367
Chexbres	143	35	23	--	416
Puidoux	370	12	46	--	219
Rivaz	9	4	3	--	31
St-Saphorin	46	2	0	--	24

TOTAUX

1'773	383	211	23'737	5'796
--------------	------------	------------	---------------	--------------

2020

2019

1'537	352	142	25'343	5'538
1'472	440	156	24'969	9'552

